

## Quinze ans de coopération francophone internationale

QUÉBEC (Gilles Lesage) — L'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones est en quelque sorte l'ancêtre du Sommet francophone de Paris. Sans la première, le second ne verrait pas le jour à la mi-février.

L'Agence a été créée en mars 1970, à Niamey, par les chefs de 22 délégations des pays d'Europe, d'Afrique,

d'Asie et d'Amérique. Elle compte maintenant 39 États membres, associés et participants.

Le premier octobre 1971, à la suite de péripéties rocambolesques et mettant un terme à ce qu'on appelait la guerre des drapeaux — canadien et québécois, jusqu'au cœur de l'Afrique, du Gabon au Niger — le Canada et le Québec convenaient de la participation du Québec aux institutions, activités et programmes de l'Agence. Six ans plus tard, il en était de même pour le Nouveau-Brunswick. C'est une entente semblable à celle de l'Agence qui prévaut pour la participation des deux provinces au Sommet de février. Le Québec a toujours un siège au conseil d'administration de l'Agence.

Tout État dont le français est la langue officielle ou l'une des langues officielles, ou tout État qui fait usage habituel et courant de la langue française, peut devenir partie à l'Agence, qui remplit des tâches d'étude, d'information, de coordination et d'action.

Les pays membres ont mis au point des programmes de coopération dans divers secteurs : École internationale de Bordeaux (gestion des entreprises, enseignement de la culture et de l'économie du Tiers-Monde), audio-visuel et pédagogique, artisanat, tourisme, information scientifique et technique, aide au développement, échange des jeunes, et le reste. Le Québec a toujours considéré l'Agence non comme un organisme conduisant des relations bilatérales supplémentaires avec chacun des pays membres, mais comme un lieu où l'on travaille ensemble dans des secteurs déterminants pour l'avenir; comme une organisation intergouvernementale qui a vocation de servir d'organe centrale à la francophonie.

Durant plus de 10 ans, est-il besoin de le rappeler, les relations Paris-Québec-Ottawa ont été tumultueuses, certains parlant même de panier de crabes. Le litige tournait autour de la participation du Québec et de ses velléités autonomistes, qui portait ombrage à M. Trudeau. Paris a toujours dit qu'il ne saurait y avoir un Sommet francophone sans que le Québec ne puisse y participer d'une manière qui le satisfasse. C'est seulement avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir à Ottawa que les deux gouvernements en sont venus à un compromis, établi sur le modèle de l'Agence. Il y a près d'un an, MM. Clark et Landry ont convenu que le Québec serait un gouvernement participant, confirmant ainsi le précédent créé en 1971.

Par le truchement de leurs représentants et de façon directe, MM. Mitterrand, Mulroney, Lévesque et Johnson, ont attaché la plus haute importance au projet de Sommet, considéré comme le signe tangible de nouvelles convergences. Québec et Ottawa ont convenu en novembre que la part prédominante du Sommet devra être consacrée aux thèmes de la coopération, du développement et de la solidarité, et déboucher sur des actions concrètes.

En février, à Paris, pour la première fois le premier ministre du Québec, M. Bourassa, participera directement à une rencontre internationale du plus haut niveau pour y faire valoir, sans intermédiaire, les intérêts québécois.